

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN



*Commune d'Uffholtz
Haut-Rhin*

Précédente séance : lundi 3 février 2020

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'UFFHOLTZ SEANCE DU LUNDI 25 MAI 2020

Sur convocation de Monsieur Jean-Paul WELTERLEN, Maire d'Uffholtz, le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 25 mai 2020 à 20h00 pour l'installation du nouveau Conseil municipal issu des élections municipales du 15 mars 2020 et pour l'élection du maire et des adjoints

Sont présents :

M. Jean-Paul WELTERLEN, Maire sortant, M. ANTON Arnaud, Mme BATTMANN Laura, M. BLUM Yvan, M. DI BATTISTA François, M. DUCHENE Rémi, Mme FISCHER Céline, M. FLESCHE Gérard, Mme GIACONA France, Mme GRIFFANTI Claire, Mme KEAT Virginie, Mme KERN Marie, M. MESSMER Jean-Marc, Mme MEYER Madeleine, M. NOUVIER Alain, M. SINNGRUN Stéphane, Mme TEGMOUSS Nadia, M. UHL Roger et Mme WEBER Danièle

Absent excusé :

- M. Tristan WINTENBERGER.

Convocation adressée le 19 mai 2020.

Ordre du jour :

- 1) Installation du nouveau Conseil municipal ;
- 2) Désignation du secrétaire de séance ;
- 3) Election du Maire ;
- 4) Détermination du nombre d'adjoints ;
- 5) Election des adjoints ;
- 6) Lecture de la Charte de l'élu local.

Point n° 1 : Installation du Conseil municipal :

Intervention de Monsieur Jean-Paul WELTERLEN, Maire sortant et président de l'assemblée :

« En tant que président de séance parce que maire sortant, j'ai le plaisir de vous saluer chacune et chacun en vos qualités, compétences et grades. Que vous soyez élus m'ayant accompagné pendant de nombreuses années ou nouveaux et nouvelles élu(e)s de la promotion 2020 ainsi que des membres de vos familles. Je salue particulièrement M. Philippe Heimbürger, notre secrétaire de mairie qui a préparé ce conseil d'installation avec les formes requises. Saluer également notre correspondant de presse, Tharcise Meyer qui relaira pour la presse locale cet événement important.

Nous ne nous trouvons pas dans la salle d'honneur de la mairie ce soir comme à l'accoutumée, contraintes sanitaires obligent.

De plus nous nous trouvons en carré restreint alors que cette séance d'installation des membres du nouveau conseil devrait être une cérémonie aux accents festifs.

Cela fait deux mois déjà que vous avez été élus au premier tour de scrutin. Un trublion invisible, sournois et combatif est venu brouiller le temps, troubler les esprits, affaiblir et même faire mourir, endeuiller familles et communautés.

Nous n'avons pu, comme beaucoup d'autres, rendre un dernier hommage digne à celles et ceux qui nous ont quittés trop tôt laissant une place vide à nos côtés. Je souhaite vous inviter à un temps de recueillement et de silence.

Ces longues semaines de confinement ont été difficiles à vivre. Je voudrais remercier toutes les personnes qui ont accompagné de multiples manières nos aînés et nos plus jeunes à traverser cette épreuve.

Au secrétariat de la mairie, Philippe Heimbürger a assuré la continuité des services essentiels au jour le jour. Il mérite nos applaudissements comme nous avons applaudi les soignants et tous ceux qui ont assumé leur mission de service pour que la vie soit la plus forte.

Inédite fin de mandat et étonnant début du nouveau en attente de la prise de fonction de ses membres. Le déconfinement progressif est en cours : la transmission des charges va pouvoir être effectuée.

Nous utilisons si fréquemment les termes de « municipalité », de « commune » qui relèvent de préoccupations voisines que cela ne surprend personne. Mais signaler que des mots comme « communiquer », « municipalité » et « communion » sont issus de la même famille est plus étonnant. Ces différents mots ont un même ancêtre, le mot latin « munus » qui désigne une charge, une fonction. Ainsi la « communauté » correspond-elle à une charge partagée, et par extension ce qui appartient à tous. Vous aurez deviné la même dynamique qui investit ces mots, celle de partage et de transmission, en pleine lumière. A noter au passage que l'expression « Lumières de la ville » c'est la définition de la municipalité par les verbicrucistes.

Ce que nous avons reçu par don, par élection, confronté à l'expérience, nous vous le transmettons pour que vous le fassiez vivre nouvellement pour « l'à-venir » de notre communauté à Uffholtz. Je ne listerai pas les projets qui ont été laissés en cours et sur lesquels vos réflexions ont déjà certainement porté (cadre de vie, les services à la personne, les différents partenariats...).

J'ai pris conscience ces temps-ci de façon plus accrue encore que « nous sommes tous des visiteurs de ce temps, de ce lieu. Nous ne faisons que les traverser. Notre but ici est d'observer, d'apprendre, de grandir, d'aimer ...Après quoi nous rentrons à la maison » Proverbe aborigène Avant de rentrer à la maison, car comme dit l'Eclésiaste, il y a une saison pour tout... je voudrais remercier toutes celles et tous ceux que j'ai rencontrés au cours de ces 25 dernières années, remercier toutes celles et tous ceux qui m'ont accompagné, soutenu et qui ont ainsi allégé la charge dans les missions et responsabilités confiées depuis ces 12 dernières années – au sein de la municipalité, -cette équipe rapprochée- du conseil, de la commune – je pense au personnel- de l'intercommunalité mais aussi dans le domaine culturel, associatif, transfrontalier (Hügelheim, Senden).

J'ai observé, j'ai écouté, j'ai appris, je crois avoir grandi, j'ai essayé d'aimer sans blesser. Et si ce fut le cas, que me soient pardonnés malentendus, propos injustes, manque de discernement, erreurs de jugement. Alors le cœur plus léger, je pourrai rentrer à la maison.

J'avais dit « transmission de projets » mais il n'y a pas de projets qui ne soient inspirés par des valeurs alors aussi « transmission de valeurs » : celles qui nous gardent ensemble et qui se nomment : engagement, civisme, gratitude, réciprocité, fraternité. Si vous me demandez quelle machine-outil est vraiment indispensable dans notre société troublée, je répondrai le métier à tisser, le métier à tisser des liens avec une navette de la marque Confiance. Il faut la construire en équipe car ce genre de machine ne peut s'acheter dans le commerce.

A Rémi et à chacune et à chacun que je vais appeler dans un instant, je veux dire à la suite de Rilke : « Il y a tant de beauté dans tout ce qui commence ». Je crois que nous l'avons vérifié quand nous avons inauguré, le 25 janvier dernier le bâtiment périscolaire et associatif juste à côté.

J'aimerais dire encore « Il y a tant d'espoir dans tout ce qui commence », même si les Anciens disaient que les animaux avaient la chance d'être délivrés de ce sentiment car il place l'homme dans une attente intranquille vis-à-vis de l'avenir. Un sentiment exigeant qui est réservé à l'humanité.

Et encore je remplacerais Espoir par Espérance ce qui revient à dire: « Il y a tant d'espérance dans tout ce qui commence »

Cette vertu dont cet espace porte le nom et dont Charles Péguy disait :

« La petite espérance s'avance.

C'est elle, cette petite, qui entraîne tout. »

Je vous souhaite cette confiance, cette espérance et la joie qui en émane. J'en ai fait l'expérience »

Point n°3 : Election du Maire :

Le Président donne lecture des articles suivants :

- article L.2122-4 du CGCT :

Le conseil municipal élit le maire et les adjoints parmi ses membres, au scrutin secret. Nul ne peut être élu maire s'il n'est âgé de dix-huit ans révolus.

Les fonctions de maire sont incompatibles avec l'exercice d'une des fonctions électives suivantes : président d'un conseil régional, président d'un conseil départemental.

Les fonctions de maire sont également incompatibles avec celles de membre de la Commission européenne, membre du directoire de la Banque centrale européenne ou membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.

Tout maire exerçant une fonction le plaçant dans une situation d'incompatibilité prévue par les deuxième et troisième alinéas cesse de ce fait même d'exercer ses fonctions de maire. En cas de contestation, l'incompatibilité prend effet à compter de la date à laquelle la décision juridictionnelle confirmant l'élection devient définitive.

- article L.2122-5 du CGCT :

Les agents des administrations ayant à connaître de la comptabilité communale, de l'assiette, du recouvrement ou du contrôle de tous impôts et taxes ne peuvent être maires ou adjoints, ni en exercer même temporairement les fonctions, dans toutes les communes qui, dans leur département de résidence administrative, sont situées dans le ressort de leur service d'affectation.

La même incompatibilité est opposable dans toutes les communes du département où ils sont affectés aux comptables supérieurs du Trésor et aux chefs de services départementaux des administrations mentionnées au premier alinéa.

Elle est également opposable dans toutes les communes de la région ou des régions où ils sont affectés aux directeurs régionaux des finances publiques et aux chefs de services régionaux des administrations mentionnées au premier alinéa.

- article L.2122-7 du CGCT :

Le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le Président invite le Conseil municipal à procéder à l'élection du Maire : **voir procès-verbal de l'élection du Maire et des adjoints, ci-après annexé.**

Intervention de Monsieur Rémi DUCHENE, Maire :

« Mesdames et messieurs, mes chers collègues,

En ces conditions sanitaires difficiles et exigeantes, je veux tout d'abord saluer notre collègue Dany WEBER, doyenne de notre assemblée, qui a présidé l'assemblée pour l'élection du Maire. Plus que le privilège de l'âge c'est, ma chère Dany, la fidélité de ton engagement, et la qualité de ton travail d'élue, au service de notre village, de ses habitants et de ses enfants, que je veux souligner.

Jean Jaurès a dit « le courage, c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel ».

Ce soir, je mesure donc toute la responsabilité pour tendre vers cette ambition. Je tiens à remercier les Uffholtzois pour être venus voter le 15 mars, malgré le coronavirus et le fait qu'il n'y avait qu'une seule liste : Uffholtz à venir. Je tiens aussi à remercier les membres du conseil municipal pour la confiance qu'ils viennent de m'accorder. Je saurai m'en montrer digne. J'aurai donc l'honneur de conduire cette mission avec vous tous à mes côtés. Je compte sur vous pour m'aider au quotidien dans cette fonction.

C'est une responsabilité qui impose une certaine humilité. Nous nous inscrivons dans une continuité. On dit « apporter sa pierre » et une commune c'est une construction : nous allons apporter nos pierres à l'édifice, comme d'autres l'ont fait avant nous et comme d'autres le feront après nous.

Ce n'est donc pas l'aboutissement d'un parcours, mais bien la poursuite d'une belle aventure.

Une aventure « municipale » qui, pour moi, a débuté en 2001 avec Cécile Weinstorffer et a continué en 2008 grâce à un homme. Un homme de valeurs, un homme digne, un homme intègre, un homme phare, un exemple. Je souhaite ce soir, exprimer mon profond respect, et toute mon amitié à Jean Paul Welterlen. Je ne suis pas certain de trouver les mots justes pour traduire ma gratitude pour la confiance qu'il m'a accordée depuis toutes ces années. A ses côtés j'ai appris ce qu'il faut de dévouement, de travail et d'attachement à son village et à ses habitants pour être un maire hors du commun. Je ferai tout pour être à la hauteur de ce passage de flambeau.

Ce lien que Jean Paul a su créer et maintenir pendant toutes ces années avec les Uffholtzois a fait de lui un maire d'exception dans l'histoire de notre village. Plus de 25 ans d'engagement, plus de 25 ans de détermination, plus de 25 ans de fidélité : Ce parcours est remarquable. Il l'honore.

Mes chers collègues, durant ces 6 prochaines années, et malgré un démarrage chaotique avec cette crise sanitaire, un contexte économique qui va être difficile, je sais pouvoir compter sur chacun d'entre vous, sur votre engagement, sur votre investissement, et sur votre esprit collaboratif. Grâce à vous, à la diversité de vos parcours, de vos convictions et de vos origines, nous saurons relever ensemble les défis pour notre commune.

L'exemplarité, la transparence et l'esprit de responsabilité doivent et devront guider nos actions.

Sans cesse, je ferai en sorte de promouvoir l'intérêt général dans une société où l'individualisme gagne chaque jour plus de terrain.

Mesdames et Messieurs les élus, pendant 6 ans vous serez vous aussi, les garants de l'intérêt général et vous aurez comme objectif la satisfaction du plus grand nombre. Je sais bien qu'il n'est jamais possible de satisfaire tout le monde et rapidement, vous vous en rendrez également compte. C'est aussi pour cela qu'avant de prendre des décisions, vous devrez avoir fait tout votre possible pour recueillir l'avis des uffholtzois concernés, chercher le compromis mais, au bout du compte, c'est vous qui devrez trancher. Car la démocratie est ainsi faite : les projets sont étudiés par les élus après analyse et expression des besoins de la population ; et font ensuite l'objet d'une décision par ceux-là mêmes que les habitants ont choisi → nous

Nous allons élaborer un règlement intérieur, qui ne s'impose qu'aux communes de plus de 3500 habitants, je souhaite que soient respectées quelques règles simples de fonctionnement interne, garantes de la cohésion du conseil, que nous serons amenées à préciser dans les semaines à venir.

Je serai un maire présent mais, tout en assumant pleinement les responsabilités qui m'incombent, je vais déléguer et faire une répartition équilibrée des tâches et des missions , avec pour corollaire un suivi d'exécution exigeant. La confiance n'exclut pas le contrôle dit-on dans mon entreprise. Je sais pouvoir compter sur des adjoints et des conseillers animés d'un esprit d'équipe, disponibles et compétents. Pour nous aider dans la réalisation de nos projets, je sais pouvoir compter sur le soutien des anciens élus qui ont fait partie du précédent conseil municipal et qui, pour une raison ou pour une autre, ne font pas partie du présent conseil. Que ce soit dans nos échanges avec nos communes allemandes jumelées, le futur de l'abri mémoire, le château du Herrenfluh, ou autres...

Des commissions, dont nous déciderons de la création lors d'un prochain conseil municipal, seront chargées d'accompagner notre action quotidienne. Je vous invite à y trouver votre place à la mesure de vos capacités d'investissement.

Le devenir de notre commune dépend aussi étroitement de la qualité des relations que nous entretiendrons avec notre Communauté de Communes, le Conseil Départemental et les instances extérieures et je m'y attacherai, avec d'autres, bien entendu.

Nous avons une belle tâche devant nous.

Oui, chers collègues, je vous appelle en ce jour d'installation du Conseil Municipal au travail, un travail au profit du service public, des habitants, qui devra constituer notre fil rouge pour ce village que nous aimons. Et ce travail nous ne le ferons pas seuls. Nous intégrerons les habitants en fonction des types de projets, en fonction des délais de mise en œuvre. Au fond, puis-je dire avec Marcel Proust que "l'amour "de Uffholtz", c'est l'espace et le temps rendus sensibles au cœur".

